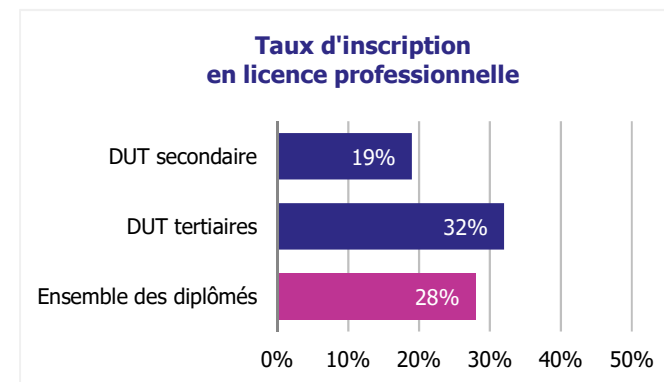
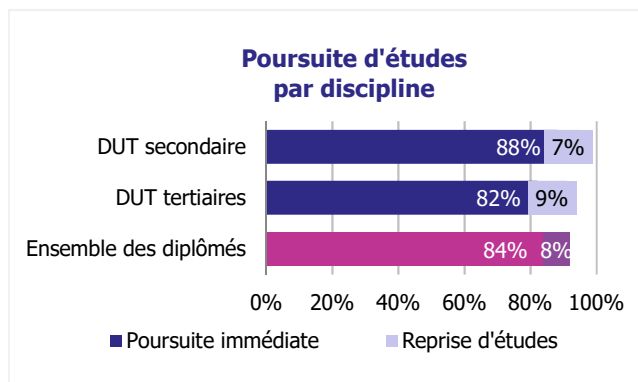
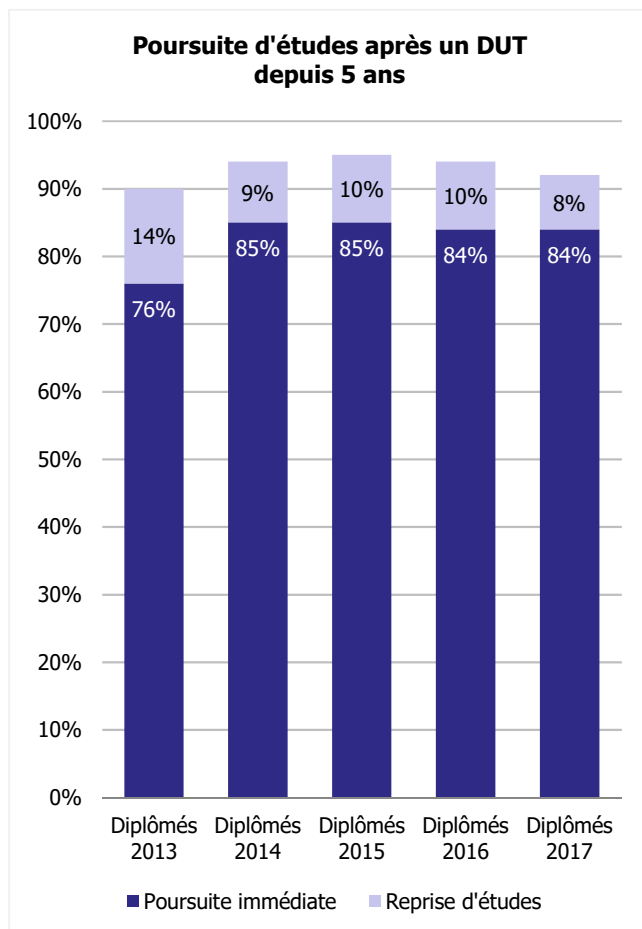


Parcours d'études après un DUT



La grande majorité des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études dans la continuité de leur diplôme. Secondairement, un dixième des diplômés ayant initialement interrompu leurs études une ou deux années se réinscrivent. Finalement, peu de diplômés interrompent leurs études, en DUT tertiaires comme en DUT secondaires. Un peu plus du quart des diplômés prolongent leur formation par une licence professionnelle, majoritairement à l'université Gustave Eiffel. Un tiers des diplômés de DUT tertiaires complètent leur DUT par une licence professionnelle contre un cinquième des diplômés de DUT secondaires.

Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

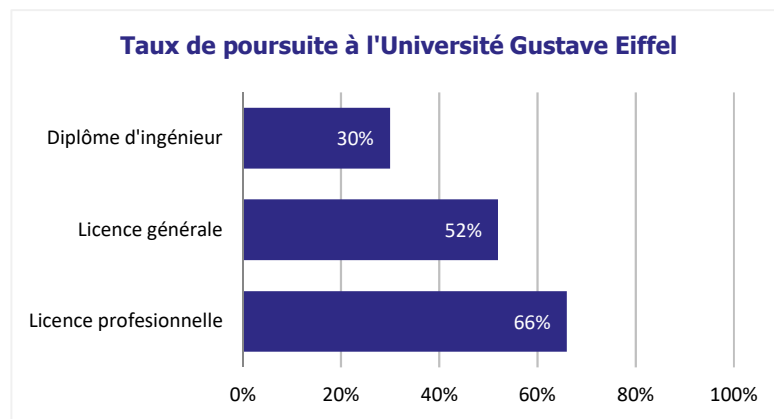
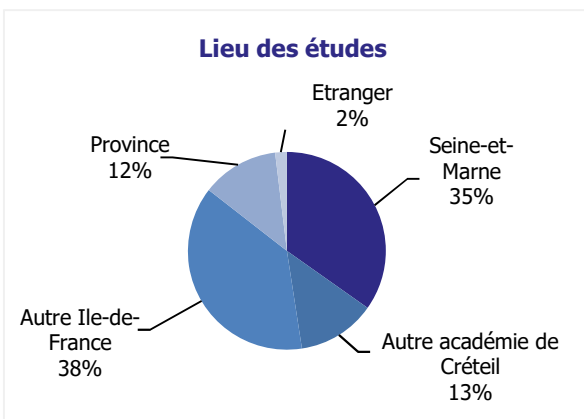
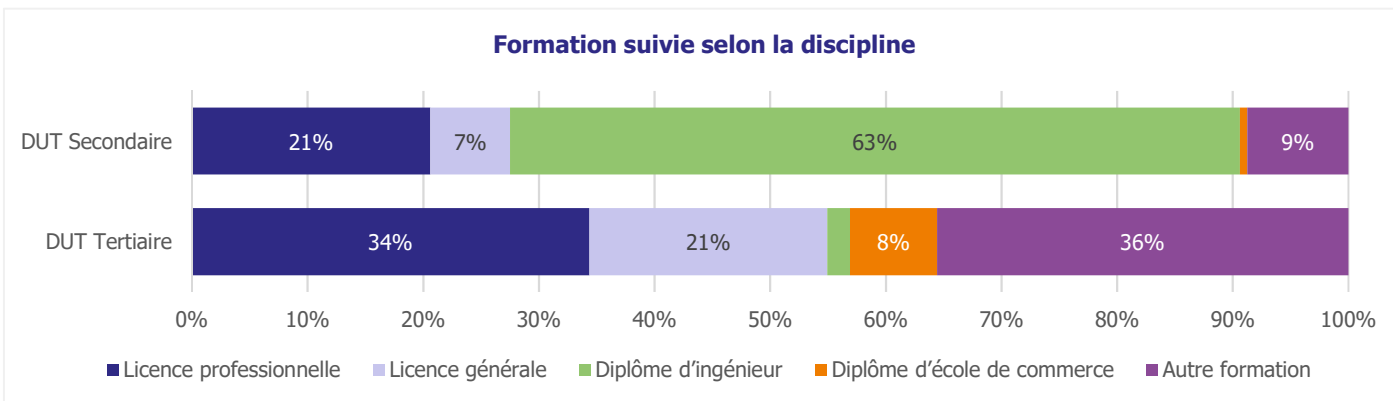
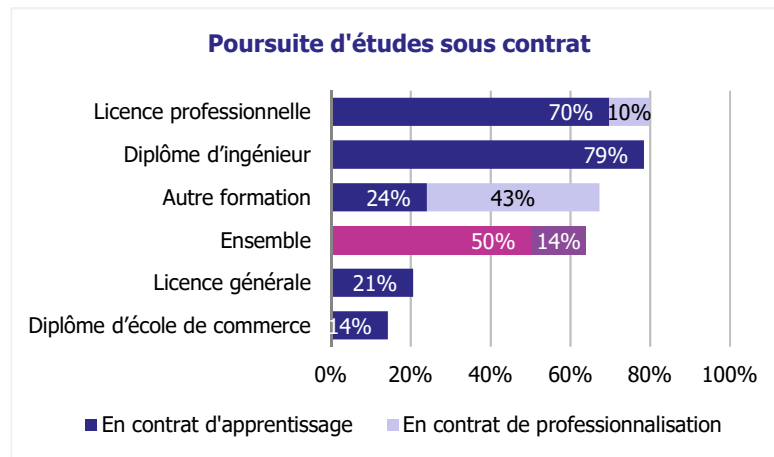
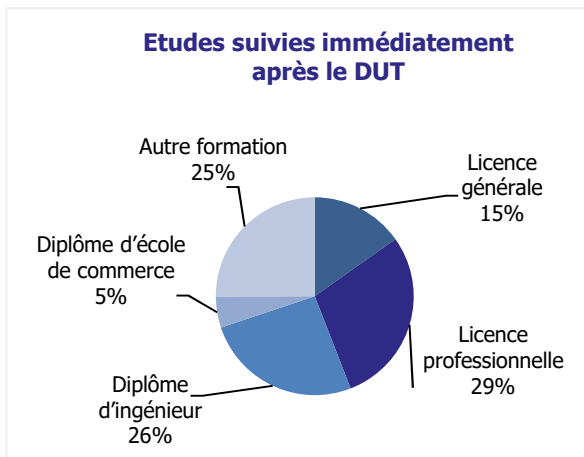
Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

Taux d'inscription en licence professionnelle :

Part des diplômés inscrits en licence professionnelle, quelle que soit l'année d'inscription.

Les formations après le DUT



Près de la moitié des diplômés poursuivent en licence, qu'elle soit professionnelle (29 %) ou générale (15 %). En DUT secondaires, les deux-tiers des étudiants privilégient les cursus ingénieurs. En DUT tertiaires, un tiers des étudiants prolongent leur parcours par une licence professionnelle et un cinquième par une licence générale. Parmi les diplômés de DUT secondaires, les titulaires d'un bac non général intègrent moins souvent un cursus ingénieur. Et ceux issus d'un DUT tertiaires s'inscrivent moins souvent en licence générale.

La grande majorité sont inscrits à un niveau bac + 3. Toutefois, quelques étudiants (6 %) sont inscrits à un niveau inférieur. C'est le cas notamment des étudiants inscrits en prépa ATS (adaptation technicien supérieur) dans l'objectif d'intégrer une école d'ingénieur et de quelques étudiants poursuivant en licence générale.

Les deux tiers des étudiants poursuivent leurs études sous contrat, d'apprentissage ou de professionnalisation. C'est particulièrement le cas des élèves ingénieurs et des inscrits en licence professionnelle.

Les poursuites d'études sont couronnées de succès, puisque 96 % ont validé leur année de formation. La réussite est légèrement moindre pour les élèves ingénieurs (93 %).

Définitions

Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des étudiants inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après le DUT.

L'insertion professionnelle

	Diplômés 2015, 2016 et 2017
Taux de diplômés sur le marché de l'emploi	8 %
Taux de chômage	14 %
Temps d'accès à l'emploi	3,4 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 417 €
Situation à 30 mois :	
Taux d'emploi stable	76 %
Part des PCS cadre et profession intermédiaire	79 %
Salaire moyen à 30 mois	1 805 €

Définitions

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 30 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de DUT.

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et de niveau professionnelle intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salariés en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.

Moins d'un dixième des titulaires d'un DUT se présentent sur le marché de l'emploi avec ce seul diplôme à faire valoir. Leur accès à l'emploi semble difficile, comparativement aux diplômés de licence professionnelle. Ainsi les deux tiers accèdent à l'emploi en moins de trois mois contre plus des trois quarts des diplômés de licence professionnelle. Toutefois, leurs conditions d'emploi, hormis les rémunérations moins élevées, sont comparables à celles des titulaires d'une licence professionnelle.

Sources et méthodologie

Source :

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de DUT en 2017, soit 491 diplômés.

Taux de parcours connus :

80 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.